



RÈGLEMENT SÈVRE VENDÉE BIATHLON 2020

Table des matières

Article 1 – Présentation	2
Article 2 – Planning	2
Article 3 – Description des manches de qualification - ADULTE	2
Article 4 – Description des manches de qualification - JEUNE.....	3
Article 5 – Description de l’attribution des POINTS et du CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL – ADULTE ET JEUNE.....	3
Article 6 – La notion d’équipe.....	4
Article 7 – Description de la finale	4
Article 8 - Récompenses	5
Article 9 - Remboursement.....	5
Article 10 - Droit à l’image	5



Le challenge Sèvre Vendée Biathlon (SVB) est constitué de 2 épreuves (SPRINT / MASS START) mêlant course à pied et tir à la carabine laser.

Article 1 – Présentation

Le challenge Sèvre Vendée Biathlon est ouvert à 2 catégories :

- « Adultes » (limité à 120 personnes) : à partir de 16 ans en bonne santé sur présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an. Les personnes mineures devront être accompagnées d'un adulte. Cette catégorie inclut :
 - Un classement individuel (*manche qualificative et finale*)
 - Un classement par équipe (*finale*)
- « Jeunes » (limité à 50 personnes) : entre 12-15 ans en bonne santé sur présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an. Les personnes mineures devront être accompagnées d'un adulte. Cette catégorie inclut :
 - Un classement individuel (*manche qualificative et finale*)

Article 2 – Planning

Les 4 manches qualificatives auront lieu aux dates suivantes :

- Le dimanche 14 juin 2020 organisé par le VERRIE RAID ENDURANCE
- Le samedi 5 septembre 2020 organisé par TRAIL'PHALIENS
- Le dimanche 27 septembre 2020 organisé par l'ATRAS
- Le dimanche 11 octobre 2020 organisé par RAID VALLÉE POUPEL

La finale aura lieu le dimanche 8 novembre à Mortagne S/S.

L'organisation se réserve le droit de planifier les finales sur toute la journée du dimanche selon le nombre de participants pour le bon déroulement des Mass Start.

Article 3 – Description des manches de qualification - ADULTE

Le challenge est composé de 4 manches de qualification comprenant une à deux épreuves : un SPRINT et une MASS START.

Le format de course sera le suivant :

SPRINT – 5x1.350km = 6,750 km - 4 séries de 5 tirs

Départ toutes les 30 secondes,

- 1 boucle en CAP de 1350 m
 - 5 tirs couchés avec tour de pénalités de 100m
- 1 boucle en CAP de 1350 m
 - 5 tirs couchés avec tour de pénalités de 100m
- 1 boucle en CAP de 1350 m
 - 5 tirs couchés avec tour de pénalités de 100m
- 1 boucle en CAP de 1350 m
 - 5 tirs couchés avec tour de pénalités de 100m
- 1 boucle en CAP de 1350 m => ARRIVÉE

Principe du SPRINT : il s'agit d'une épreuve contre-la-montre où le coureur effectue son parcours sans se soucier des autres concurrents. Au départ, les concurrents s'élancent toutes les 30 secondes. En fonction du temps que chaque coureur réalisera sur la manche de SPRINT, un classement sera établi du plus rapide au moins rapide. Ce classement attribuera un nombre de points pour le classement général.

Pour déterminer le vainqueur de la manche « adulte », nous proposons 5 MASS START « homme » (60 meilleurs du sprint) et 1 mass start « femme » (12 meilleures du sprint).

L'organisation se réserve le droit de modifier le nombre de mass start (homme / femme) par manche de qualification selon le nombre de participant inscrit.

Principe de la MASS START, c'est un départ en groupe.

MASS START - 3x1.000km = 3 km - 2 séries de 5 tirs

Départ groupé de 12 coureurs

- 1 boucle en CAP de 1000 m
 - 5 tirs couchés avec tour de pénalités de 100m
- 1 boucle en CAP de 1000 m
 - 5 tirs couchés avec tour de pénalités de 100m
- 1 boucle en CAP de 1000 m => ARRIVÉE

Les vainqueurs « femme et homme » remporteront la manche qualificative.

Article 4 – Description des manches de qualification - JEUNE

Le challenge est composé de 4 manches de qualification comprenant une épreuve : un MASS START.

Principe de la MASS START, c'est un départ en groupe.

MASS START - 3x0.800 - 1 km = 2,4 - 3 km - 2 séries de 5 tirs

Départ groupé de 12 coureurs

- 1 boucle en CAP entre 800 - 1000 m
 - 5 tirs couchés avec tour de pénalités de 100m
- 1 boucle en CAP entre 800 - 1000 m
 - 5 tirs couchés avec tour de pénalités de 100m
- 1 boucle en CAP entre 800 - 1000 m => ARRIVÉE

Les vainqueurs « femme et homme » remporteront la manche qualificative.

Article 5 – Description de l'attribution des POINTS et du CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL – ADULTE ET JEUNE

Le classement du SPRINT ADULTE et le classement MASS START JEUNE sera converti en point selon le calcul suivant :

$$\text{Point} = \left(\frac{T}{T_0} - 1 \right) \times \text{coefficient F}$$

(T = Temps en seconde du coureur)

(T₀ = Temps en secondes du premier coureur)

(Coef. F = 800)

En suivant ce calcul, le vainqueur de la manche qualificative aura 0 point et plus le coureur aura une différence de temps importante avec le premier, plus il aura de points. Le but étant d'avoir le moins de points possible pour mieux figurer au classement général.

À l'issue des 4 manches qualificatives, un classement général sera établi en prenant compte des 2 meilleures manches qualificatives individuelles de chaque coureur.

Article 6 – La notion d'équipe

Nouveauté de l'édition 2020, un classement par équipe est prévu pour la finale.

Une équipe est composée de 3 personnes. Cette équipe est constituée après les manches qualificatives à l'initiative des participants.

Article 7 – Description de la finale

Finale individuelle

Le classement général du challenge (par points) permet de composer les manches finales du 8 novembre.

Pour accéder à la finale, **il faut participer à minima à 2 manches sur les 4** ouvrant le droit à la finale.

Les classements seront disponibles sur le Facebook du Sèvre Vendée Biathlon et seront transmis par mail à l'issue de chaque manche qualificative.

Les finales seront sous la forme de Mass Start. Chaque manche sera composée de 20 coureurs. Une manche spécifique (ou plusieurs) regroupera les concurrentes féminines.

L'organisation se réserve le droit de moduler différemment et sur toute la journée du dimanche selon le nombre de participants pour le bon déroulement des Mass Start.

Finale par équipe

Pour la répartition des équipes par Mass Start, nous additionnerons les 2 meilleures manches des 3 membres de l'équipe. Le but étant d'avoir le moins de points possible pour être classer dans la meilleure Mass Start.

L'organisation se réserve le droit de modifier le nombre de Mass Start selon le nombre d'équipe inscrite.

MASS START INDIVIDUEL - 5x1.350km = 6.750km - 4 Tirs

Départ groupé de 20 coureurs

- 1 boucle en CAP de 1350 m
 - 5 tirs couchés avec tour de pénalités de 100m
- 1 boucle en CAP de 1350 m
 - 5 tirs couchés avec tour de pénalités de 100m
- 1 boucle en CAP de 1350 m
 - 5 tirs couchés avec tour de pénalités de 100m
- 1 boucle en CAP de 1350 m
 - 5 tirs couchés avec tour de pénalités de 100m
- 1 boucle en CAP de 1350 m => ARRIVÉE

MASS START PAR ÉQUIPE - 6x1.350km = 8.100km - 5 Tirs

Départ groupé de 20 équipes

- 1 boucle en CAP de 1350 m – Équipier 1
 - 5 tirs couchés avec tour de pénalités de 100m
- 1 boucle en CAP de 1350 m – Équipier 2
 - 5 tirs couchés avec tour de pénalités de 100m
- 1 boucle en CAP de 1350 m – Équipier 3
 - 5 tirs couchés avec tour de pénalités de 100m
- 1 boucle en CAP de 1350 m – Équipier 1
 - 5 tirs couchés avec tour de pénalités de 100m
- 1 boucle en CAP de 1350 m – Équipier 2
 - 5 tirs couchés avec tour de pénalités de 100m
- 1 boucle en CAP de 1350 m – Équipier 3 => ARRIVÉE

Article 8 - Récompenses

Le vainqueur dans le classement « FEMME et HOMME » dans la catégorie « Adulte » se verra remettre un trophée qui sera remis en jeu chaque année.

Si le vainqueur gagne 3 éditions, le trophée lui appartient.

Une récompense sera attribuée aux vainqueurs « FEMME et HOMME » dans les catégories « Adulte et jeune ».

Une récompense sera attribuée aux vainqueurs du classement par « équipe ».

Article 9 - Remboursement

Le remboursement des frais d'inscription ne sera pas accordé.

Article 10 - Droit à l'image

En participant à l'épreuve, chaque coureur donne expressément son accord pour l'utilisation des images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître sur tous types de supports, incluant les documents promotionnels et publicitaires.

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses sous peine de disqualification.